

possession de l'Amérique, lorsque François Ier se décida d'en réclamer sa part. Il fit donc fréter deux vaisseaux dont il confia la direction à Jacques Cartier, avec mission de trouver un passage à l'ouest vers les Indes occidentales.

Parti de Saint-Malo, en avril 1534, Jacques Cartier arrive, après trois semaines de navigation, à Terre-Neuve qu'il explore ainsi que le détroit de Belle-Isle, le golfe Saint-Laurent et une grande partie de la côte nord. Il partit ensuite pour retourner en France d'où il revint encore en 1535 et en 1541. C'est dans ce dernier voyage qu'il créa, au Cap-Rouge, le premier établissement français, nommé Charlebourg-Royal, mais qui ne prospéra guère, vu le peu d'aide donnée par la France.

Dans notre opinion, la fondation réelle du Canada date du jour où fut fondé Québec, c'est-à-dire du 3 juillet 1608.

Samuel de Champlain, son fondateur, trouva en lutte, à son arrivée, deux des principales tribus sauvages, les Hurons et les Iroquois. Il crut devoir prendre parti pour les premiers et il livra avec eux, de 1609 à 1615, plusieurs combats aux Iroquois, sans pouvoir les vaincre complètement. Aussi, à l'époque de la mort de Champlain, ils étaient encore les maîtres des environs de Québec.

Champlain s'appuyait beaucoup, lorsqu'il fonda Québec, sur la protection de Henri IV, qui ne lui fit pas défaut d'ailleurs. L'assassinat de ce roi, deux ans plus tard, fut donc pour lui une grande perte. Il se vit alors obligé de ne compter que sur la compagnie dont il était en quelque sorte l'agent. Malheureusement, cette compagnie ne parut guère s'occuper que du commerce des fourrures et d'en réaliser les plus gros profits possibles. Elle négligea tellement ses obligations que, vers 1627, il n'y avait dans le pays que peu de colons et encore étaient-ils dépourvus de toutes les nécessités de la vie. Ayant constaté cela, Champlain demanda à Louis XIII plus de pouvoirs afin de lui permettre de mieux réaliser son désir le plus ardent, qui était de créer une colonie au lieu d'une simple exploitation du commerce des fourrures. Le roi acquiesça à sa demande et le nomma son lieutenant au Canada. Il accordait ainsi au dévoué fondateur une plus grande autorité et le rendait plus apte à atteindre son but.

En 1627, la Compagnie des Cent-Associés fut instituée à Paris avec le haut patronage de Richelieu. Cette compagnie s'étant